



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2014 PROJET MOR 1003911 PROFAO



ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.3.1 <i>Pertinence</i>	7
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS	10
2 MONITORING DES RESULTATS	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion: modalités d'exécution</i>	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	13
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	14
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	14
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	16
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	18
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	19
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.6.1 <i>État d'avancement des principales activités</i>	19
2.7 THEMES TRANSVERSAUX	20
2.7.1 <i>Genre</i>	20
2.7.2 <i>Environnement</i>	22
2.8 GESTION DES RISQUES	24
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	25
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	25
3.2 RECOMMANDATIONS	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	25

4	ANNEXES.....	26
4.1	CRITERES DE QUALITE	26
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	29
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR SUITE A LA MTR	30
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	31
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (31 DECEMBRE 2014) »	31
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	33

Acronymes

ADA	Agence de Développement Agricole
AFD	Agence Française de Développement
AJ	Assistant Junior
ANO	Avis de Non Objection
At	Assistance Technique
BD	Base de données
BLS	Etude Ligne de Base (Base line study)
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CCA	Centres pour le Conseil Agricole
CES	Conservation des Eaux et Sols
CoPII	Comité de Pilotage
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
CR	Commune Rurale
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CRP2	Centre de Ressources Pilier 2
CT	Centre des Travaux
CTB	Agence Belges pour le développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DEV	Développement
DP	Direction du Projet
DRA	Direction Régionale d'Agriculture
DRAO	Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental
DTF	Dossier Technique et financier
F	Femmes
Fo	Formation
ETR	Revue Finale (Endterm Review)
FDA	Fonds de Développement Agricole
FFS	Farmer Field School (Ecoles aux champs)
FORAP	Formation par Apprentissage
FPA	Formation Par Apprentissage
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
H	Homme
JOUE	Journal Officiel de l'Union européenne
Ha	Hectar
Kg	Kilogramme
M&E	Monitoring et évaluation
MAD	Marocain Dirham
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
MCA	Millenium Challenge Account

MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MO	Maître d'Ouvrage
MOR	Maroc
MP	Marchés Publics
MTR	Revue à Mi-parcours (Midterm Review)
ONCA	Office National pour le Conseil Agricole
ONSSA	Office National pour la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
OP	Organisation Professionnelle
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPS	Operation Proviser
P	Plant
PAE	Plan d'Action Environnemental
PAG	Plan d'Action Genre
PAR	Plan Agricole Régional
PDGE	Plan de Développement de Gestion Eco systémique
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMV	Plan Maroc Vert
PROFAO	Projet de Développement de la filière des Amandiers dans la Région de L'Oriental
Q	Trimestre
Tdr	Termes de références
UE	Union Européenne
V	Voyage
€	Euro

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO)
Code de l'intervention	MOR1003911
Localisation	Maroc/ Région de l'Oriental Jusqu'à présent, le projet intervient dans 13 Communes rurales: <ul style="list-style-type: none"> - Berkane: CR Sidi Bouhrya, Rislane - Jerada CR Sidi Boubker, Ras Asfour, - Taourirt: CR Tancherfi, Machraa Hammadi, Sidi Lahcen, Ain Lahjer - Préfecture d'Oujda-Angad: CR Labsara, Ain Sfa, Mestferki, Ahl Angad, Beni Khaled
Budget total	Budget Global initial: 8.710.244 € Contribution de l'Etat Belge: 8.000.000 € Contribution de l'Etat Marocain: 7.741.659 MAD (environ 710.244 €) Contribution complémentaire de l'état marocain: 21 300 000MAD (2 000 000 €)
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM): <ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental - Agence pour le Développement Agricole - Directions Provinciales de l'Agriculture d'Oujda et de Taourirt
Date de début de la Convention spécifique	3 décembre 2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage démarrage	4 avril 2011
Date prévue de fin d'exécution	3 avril 2018
Date de fin de la Convention spécifique	2 décembre 2018
Groupes cibles	* Agriculteurs/trices des 13 communes retenues * Filles et fils d'agriculteurs * Partenaires techniques et institutionnels
Impact¹	Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental
Outcome	La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes –femmes) des communes rurales concernées
Outputs	Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre
	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne
	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui
	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV
Année couverte par le rapport	2014

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Décaissements		Solde au 31 décembre 2014	Taux de déboursement au 31 décembre 2014
		Années précédentes (2011-2013)	Année couverte par le rapport (2014)		
Total	8 000 000	1 430 488	1 649 469	4 920 043	39%
Output 1	5 248 714	730 427	1 412 288	3 105 999	41%
Output 2	990 425	30 158	10 564	949 703	4%
Output 3	226 000	94 222	19 029	112 749	50%
Output 4	35 000	0	0	35 000	0%
Reserve budgétaire	56 981	0	0	56 981	0%
Moyens Généraux	1 442 880	575 682	207 588	659 610	54%

En 2015, le gouvernement marocain a apporté un budget supplémentaire de 2 millions d'Euro pour combler le déficit de l'Output 1. Ce déficit s'explique par la sous-estimation du coût unitaire des travaux de plantations à l'hectare lors de la formulation du projet (Budget DTF). Cet apport a pour but d'atteindre l'objectif de planter 6000 Ha convenus entre les deux parties.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

La pertinence du Projet se vérifie particulièrement dans la mesure où : i) il s'inscrit parfaitement dans la stratégie du PMV et du Pilier II, ii) il a su se remettre en cause devant les difficultés de l'approche « clé en main » en la modifiant en approche mixte « clé en main » et méthode participative permettant à un maximum de bénéficiaires de s'impliquer dans la réussite des plantations depuis le chantier jusqu'aux travaux, iii) dans l'implication des autorités locales et des OP dans le choix des sites et des bénéficiaires, iv) dans le renforcement capacitaire des bénéficiaires et des agents des services techniques de proximité dans un souci de réplication des leçons apprises dans les autres projets du PAR de l'Oriental, vi) dans la prise en compte des aspects environnementaux et de changements climatiques, vii) dans ses efforts pour faire bénéficier les femmes de plantations (même si celles-ci sont en nombre restreint comme signataires à titre personnel des engagements préalables), viii) dans la transparence des choix des sites et des bénéficiaires via les critères d'éligibilité...

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le taux de décaissement sur les lignes budgétaires des activités est de **39 %**, celui des dépenses de fonctionnement est de **54%**. Le taux d'engagement dépasse 90%.

Les principales avancées sont:

- 4100 ha sont plantés, dont 1 000 ha de vergers sont entrées en première production
- 7 coopératives sont en cours de création (Obtention de l'agrément) en vue d'une exploitation collective des amandes et de l'installation des unités de valorisation
- 6 sessions de formation et 8 voyages d'études ont bénéficié aux OP et à certains de leurs membres, aux femmes, fils et filles d'agriculteurs
- les agents des services techniques de proximité ont profité de 12 sessions de formations.
- les bénéficiaires s'impliquent progressivement et volontairement dans les travaux de plantation

Le Projet a créé une nouvelle dynamique dans la région de l'Oriental en substituant ou en intégrant l'amandier aux cultures céréalières. Il a permis le retour au village de certains propriétaires terriens et promu la création d'emploi par les non-résidents (recrutement et rémunération de main d'œuvre locale).

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Des moyens financiers

A propos du résultat R1

Les moyens financiers bien qu'élevés ne permettront pas de planter les 6 000 ha initialement prévu, seuls 68% de ceux-ci pourront être réalisés. Avec le complément budgétaire apporté par le gouvernement marocain, les 6000 ha seront atteints en 2015.

A propos du résultat R2

Dans l'attente des résultats définitifs de d'expertise sur la faisabilité d'installation d'unités de valorisation des amandes, les premiers constats indiquent que le projet ne pourra en aucun cas satisfaire les besoins de valorisation de la production des amandes (existantes avant et après projet). Une partie des activités en matière de renforcement capacitaire des OP et des agriculteurs a pu être réalisée.

A propos du résultat R3

Le renforcement prévu en matière de compétences des services de proximité a été entièrement effectué. Toutefois, il reste à renforcer les compétences des cadres de la DRA/DPA, impliqués dans les aspects liés à la valorisation et à l'équité des genres.

A propos du résultat R4

Aucune réalisation n'a été enregistrée à ce jour et des changements d'activités permettront de supprimer les activités en répétitions ou non pertinentes.

Des moyens matériels

Les moyens matériels sont en adéquation avec la qualité des prestations des agents du projet.

Des moyens humains

Le personnel du projet est à la hauteur des attentes et a par ailleurs, profité de diverses formations complémentaires.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

i) institutionnel

Dans l'immédiat, la durabilité des acquis est conditionnée par l'encadrement rapproché à travers le conseil agricole: cette dimension est déjà prise en compte dans la planification futur. Pour ce faire, le projet est en cours de concrétisation de sa collaboration avec l'ONCA.

L'augmentation de la contribution marocaine à mi-parcours du projet est un signal fort sur la volonté du gouvernement marocain d'accroître sa propre contribution à l'atteinte des objectifs du projet.

ii) technique

L'intervention a bénéficié de l'appui intégral de la politique et des institutions pour l'exécution technique du projet. Il a été fortement soutenu dans l'amélioration de son approche pour le développement de la production d'amande et on peut supposer que cet appui se poursuivra pour la valorisation de cette production.

Le transfert des approches et pratiques est acquis auprès des intervenants. Capitaliser et diffuser ces techniques et pratiques du projet doit être initié.

iii) socioculturel

Les premiers signes de la durabilité sociale du projet sont:

- La forte adhésion des agriculteurs au projet à travers la prise en charge des travaux d'entretien des vergers (défrichage des parcelles, travaux du sol, taille, irrigations d'appoint) par les agriculteurs avant, en cours et après projet
- La volonté de planter des vergers, exprimée par les agriculteurs et qui dépasse l'objectif du projet. Cette évolution est justifiée par la qualité d'intervention du projet et l'intérêt économique constaté par les agriculteurs (certaines parcelles plantées en janvier 2012 sont entrées en première production en 2014)
- L'appropriation des préalables et les conditions du projet pour l'investissement chez les agriculteurs par les OPA. Cette année, les OPA font elles même la sélection des bénéficiaires potentiels sur la base des critères d'éligibilité du projet

iv) économique

La durabilité financière/ économique du projet est bonne dans la mesure où le projet prévoit la valorisation de la production des vergers d'amandier existants et nouveaux.

Aussi, il est à noter que la politique nationale est consciente de la nécessité de perdurer les fond publics. Différents mécanismes sont mis en place ou en cours afin d'accompagner les investissements de l'état. L'exemple concret est celui de l'agrégation en GIE.

v) Environnemental

Le projet prend en considération l'intégration des composantes environnementales à travers l'élaboration d'un plan d'action environnemental (PAE-PROFAO, en cours de négociation pour validation) intégré et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs potentiels sur les trois milieux (physique, biologique et humain) de l'environnement.


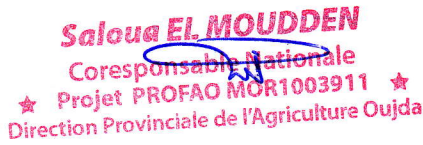
1.4 Conclusions

1. A ce stade de la vie du projet, il faut dire que grâce aux efforts soutenus de l'équipe de terrain, composée de la DPA d'Oujda et de Taourirt et des techniciens et staff local de la CTB et grâce à l'appui inconditionnel de la CTB Rabat, de l'ADA, de tous les Services concernés des Ministères de l'Agriculture et des Finances et de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, les performances se sont nettement améliorées.

2. Pour ce qui est de l'extension des plantations d'amandier, l'année 2015 verra l'achèvement des 6000 ha prévus par le projet. Tous les préalables sont réunis pour le lancement des appels d'offres dès le début de l'année prochaine pour une superficie de 1900 ha. Au cours de cette année et pour la campagne 2014/2015, les travaux du sol sont achevés à 100% pour la plantation de 1850 ha. Les taux de réussite des plantations réalisées en 2013/2014 dépassent 90% et les bénéficiaires sont satisfaits.

3. En ce qui concerne la valorisation de la production, l'année 2015 connaîtra la mise en place de la première unité de décorticage et de conditionnement des amandes dans la zone du projet et dans la région de l'Oriental. Une prestation d'accompagnement technique et de préparation de terrain est en cours pour permettre la conception des unités de valorisation et la préparation des DAO pour les travaux de construction et d'équipement.

4. Parallèlement aux interventions de plantation d'amandier et de création des unités de valorisation, les activités de renforcement des capacités des agriculteurs, hommes et femmes, constituent une priorité. C'est ainsi qu'une série de formations et de voyages sont organisés au profit des bénéficiaires à l'intérieur de la zone du projet comme à l'extérieur pour leur permettre de s'outiller et d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux faire et à même de leur permettre de pérenniser les acquis du projet.

Fonctionnaire exécution nationale	Coresponsable exécution CTB
<p>Mohammed HARKOUSSE</p> 	<p>Saloua ELMOUDDEN</p> 

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année en cours n'a pas été marquée par des changements dans la politique de l'état dans le secteur agricole.

2.1.2 Contexte institutionnel

D'un point de vue fonctionnel, le MAPM a, à présent, moins de préoccupations techniques et opérationnelles que par le passé mais a davantage de préoccupations d'ordre stratégique relatives : i) aux aspects stratégiques propres à l'agriculture, ii) au système d'incitation des agriculteurs, au niveau « aval » des filières, iii) à la sécurité sanitaire, iv) aux aspects liés à l'aménagement de l'espace agricole et de l'irrigation.

L'ADA dispose d'attributions plus opérationnelles relevant de la mise en place des dispositifs pratiques opérationnels d'appui (plus particulièrement en matière d'accompagnement des Projets).

L'ancrage institutionnel choisi par le MAPM est l'intégration du PROFAO dans la structure de réalisation des Projets de la DPA et l'intégration de ses techniciens en complément des effectifs des ex-CT devenus entre-temps des CCA.

2.1.3 Contexte de gestion: modalités d'exécution

L'année 2014 a été marquée par d'importantes décisions dans les modalités de gestion du projet. Les plus importantes sont relatives aux décisions du Comité de Pilotage (Copil 5) portant sur l'augmentation de la contribution marocaine.

Une autre décision importante est la révision du cadre logique (Copil 6). Décision qui a été prise à la lumière des recommandations de la revue à mi-parcours (MTR) conduite réalisée en 2014.

Les acteurs (CTB, MEF, MAPM) travaillent dans une logique d'intervention unique pour le projet. Le groupe de travail, mis en place en fin 2013, a évolué d'une approche généralisante à une approche intervention. L'objectif est d'identifier les difficultés de gestion et proposer les solutions concrètes pour l'amélioration du taux d'exécution du projet.

Aussi, le MAPM a mis en place depuis le 14 novembre 2013, un recueil de qualification des entreprises intervenant dans le secteur de l'aménagement de l'espace agricole. Les travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers font part des activités concernées par ce recueil. Ainsi, 4 classes sont distinguées. Bulletin officiel N° 6215-15 safar 1435 (19-12-2013).

Le responsable national du projet (nommé depuis juin 2013) n'a pas pu s'intégrer dans l'équipe du projet. Par défaut de compétences techniques et humaines, ce dernier a pris distance et son rôle dans le projet resté superficiel (exposé au CoPil et CTS, participation aux réunions...). C'est le Directeur Provinciale de l'Agriculture d'Oujda qui assure les deux rôles (Directeur projet et Responsable national)

L'année 2014 est marquée par l'entrée en application des nouveaux codes des marchés publics Marocains (1 janvier 2014) et Belges (1 septembre 2013). Les plus importants changements ont concerné:

1. Marchés public marocains

Unicité du dispositif réglementaire: Un décret unique pour les marchés publics aussi bien pour l'État, les Collectivités locales, les groupements et les établissements publics

Renforcement des règles de la transparence à travers la diffusion et du programme prévisionnel des marchés publics dans et son affichage les locaux du MO pendant 30 jours au moins et le renforcement des mécanismes d'audit et de contrôle.

Elargissement de la concurrence et l'encouragement de la PME par des mesures d'Allègement du dossier technique pour les prestations courantes en se limitant à la note indiquant les moyens humains et techniques. Et d'autoriser au maître d'ouvrage de décider l'allotissement du marché lorsque qu'il est de nature à favoriser l'accès de la petite et moyenne entreprise aux commandes publiques.

Renforcement des droits et garanties des concurrents. Le nouveau décret Systématise de la révision des prix à tous les marchés de travaux, quels que soient leurs délais d'exécution institutionnalise un délai unique de validité des offres fixé à 75 jours au lieu de 60 ou 90.

Simplification et clarification des procédures par l'allègement significatif du dossier administratif des concurrents et clarification des zones d'ombre liées à l'offre technique.

2. Marchés publics Belges

Modification des seuils de publicité européenne, pour les marchés lancés selon la législation belge, des nouveaux seuils de publicité dite 'européenne' sont d'application et ce à partir du 1er janvier 2014. Pour les marchés dont l'estimation s'élève aux seuils européens, les avis de marchés doivent non seulement être publiés dans le Moniteur belge (Bulletin des Adjudications) mais également au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE).

Manuel de gestion administrative pour chaque pays qui contient également un chapitre concernant les mandats (qui signe quoi vis-à-vis de l'extérieur), les ANO (système de contrôle interne), la base sur les procédures MP ou 'procurement'.

Nouveaux Template, avec la nouvelle législation belge sur les marchés publics des nouveaux templates (procédures belges) sont mis en place.

2.1.4 Contexte HARMO

Dans la conception du PROFAO, le principe global est son alignement sur les procédures et outils nationaux notamment sur l'ordonnancement des dépenses.

Le projet s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale du PMV pilier II. Aucun autre bailleur que l'Etat n'intervient dans la région. L'Etat finance encore deux autres extensions d'amandiers dans l'Oriental (1 250 et 600 ha).

Des efforts d'harmonisation ont été faits avec d'autres projets (l'ONG espagnole qui intervient à la CR de Sidi Bouhrya. Le projet s'intéresse plutôt à la valorisation de la filière à travers l'installation d'unité de concassage d'amandier. Nous avons pris des contacts directs avec les gestionnaires du projet pour mieux cibler nos interventions, ces contacts restent non fructueux.

D'autres prises de contact ont été réalisées avec des projets hors zone d'action (projets MCA, et AL Hoceima, Errachidia) afin de partager nos expériences et capitaliser sur celles des autres projets. Ces contacts ont eu impact positif sur les orientations de l'étude technico-économique en cours de réalisation et sur les agriculteurs et OPA du projet. Ces derniers ont pu profiter des autres expériences plus matures (exemple de l'expérience du GIE Louzaima).

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome² : La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées						
Indicateurs	Valeur de Baseline	Valeur année 2011	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2014	Cible finale 2017
La production des amandes des nouveaux vergers est estimée \pm 2kg/arbre en coques	0	0	0	0,175	1	2
Le nombre de coopératives/associations actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet	4	7	9	17	19	13
Evolution de la marge brute de la production des nouveaux vergers ; Proportion de la production valorisée par les activités d'aval (existantes et/ou nouvelles)	0	0	0	0	0	40%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les Vergers remis aux agriculteurs et qui ont été bien entretenues par ces derniers (travaux du sol, irrigations d'appoint, fertilisation, taille...) sont entrées en première production bien avant d'autres vergers conduits d'une manière traditionnelle.

Nous citons les exemples des CR de Sidi Bouhria (1,5kg/arbre en coque), Machraa Hmadi (1kg/arbre en coque) et Ain Sfa (0,75kg/arbre en coque).

Avec les amendements apportés à l'engagement des agriculteurs ainsi que le conseil technique permanent par l'équipe du projet et les échanges inter périmètres, la contribution des agriculteurs ne cessent d'augmenter. Ceci s'est traduit par l'état des parcelles qui est bon à excellent.

La plupart des périmètres pour la campagne 2013-2015 a connu un taux de réussite important par rapport à la précédente tranche ceci est dû aux modifications apportées au CPS ainsi que les leçons tirées de la première campagne.

2.2.3 Impact potentiel

La logique d'intervention du projet est toujours valable si l'on tient compte des suppositions importantes et conditions critiques liées à la nature même de ce projet. L'outcome contribue à l'atteinte de l'objectif général «Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental». Cependant, l'impact du projet sur les bénéficiaires est difficilement appréciable. Le projet ne dispose ni des moyens ni des compétences pour élaborer des indicateurs pour le suivi-évaluation.

La notion de groupes cible « Population de la région de l'Oriental», est irréaliste. En effet, le projet ne pourrait en aucun cas prétendre avoir l'impact sur toute la population de la région de l'Oriental de différents profils : agriculteurs, commerçants, employés, fonctions libérales.....

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2011	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible finale 2017
Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers	0	0	1000	2450	4100	6000
Nombre de bénéficiaires hommes et femmes	0	H=335 F= 63	H=602 F=32	H=791 F= 49	H=891 F=73	3410
Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté supérieur ou égal à 90%	40%	n.a	37,8%	89,4%	90%	90%
Coûts à l'hectare (ha) et au plant réussi (p) (dh)		P=67.20 ha12578		P=76.40 ha=14300	P=80.1 ha=15000	P=89.08 ha=16675
Les impluviums sont régulièrement confectionnés par les bénéficiaires chaque fois qu'ils auront été détruits		n.a	n.a	n.a	n.a	

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Identification progressive des bénéficiaires et sites des nouveaux vergers: - Identification de 1900 ha - Délimitation de 1900 ha est en cours		X		
2 Installation de nouveaux vergers d'amandier adaptés aux conditions agro-écologiques de la zone du projet: 1650 ha		X		
3 Réalisation des aménagements de CES et de mobilisation des eaux de ruissellement correspondants:		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Comme souligné dans les rapports du projet ainsi que la revue à mi-parcours, l'atteinte de ce résultat (plantation de 6000 ha d'amandiers) était trop ambitieuse avec le budget prévisionnel actuel. Pour pallier à ce déficit budgétaire, le gouvernement marocain a mobilisé les fonds complémentaires.

Les avancées majeures sont donc l'identification de la totalité des 6000 ha qui regroupe un total de 2836 agriculteur/producteur direct dont 217 sont des femmes.

En connaissance de cause, le pourcentage des agricultrices femmes bien qu'il parait faible (moins de 2% du total des bénéficiaires) est très prometteur:

- Les terrains sont majoritairement en copropriété (héritage). Les cohéritiers font la délégation consensuelle ou écrite pour la gestion du terrain à une seule personne

³ A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

(souvent homme). Grand nombre de femmes sont donc des bénéficiaires indirects (1205 femmes).

- Les femmes non résidentes dans le douar préfèrent faire une procuration de gestion à l'homme proche

- Le projet opte pour le qualitatif dans les actions ciblant les femmes. La plupart des parcelles plantées pour les femmes sont modèles. La contribution des femmes (travaux du sol, défrichage et des parcelles) bien qu'elle leur soit lourde (en absence de sources financières pour la plupart d'entre elles), sont très importantes.

Le second axe du progrès est enregistré au niveau des taux de réussite des vergers plantés remis aux agriculteurs et le coût à l'hectare. Bien que le taux de réussite dépasse les engagements du projet (90% de plants réussis), le coût à l'hectare a diminué cette année.

Ceci peut être expliqué d'une part par la baisse du prix du pétrole dans le marché international, mais aussi, par la complémentarité entre le travail des entreprises et celles de l'agriculteur. Certaines opérations sont prises en charge par l'agriculteur et leur prix est déduit des prix des marchés (gardiennage, réduction du nombre de binages..).

Il est à noter que ces marchés de plantation incluent les travaux de conservation des sols et des eaux (CES) au sein de chaque parcelle plantée. Ces actions sont pour le moment satisfaisantes. L'entretien de ces aménagements par les agriculteurs (après cession des terrains) est régulièrement apprécié par l'équipe du projet. Et reste à améliorer.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2: La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2011	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible finale 2017
Nombre de coopératives créées pour la gestion des unités de valorisation	1		1	1	1	10
Nombre de femmes dans les instances de prise de décisions dans les OPA	0		1	2	4	10
Nombre de voyages d'étude et d'échange organisés et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés	0 0	V=1 H=21 F=0	V=2 H=35 F=4	V=2 H=26 F=4	V=2 H=18 F=16	V=9 H=160 F=8
Nombre de sessions de formation organisées et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés	0 0 0			Fo=1 H=18 F=4	Fo=4 H=46 F=17	Fo=7 H=94 F=13
Nombre d'unités installées	4	0	0	0	0	4
Evolution des prix de vente à la ferme après l'installation des unités de valorisation	45					65

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Expertise pour l'étude technico-économique			X	
2 Réalisation d'unités de transformation / conditionnement			X	
3 Création des OP à tous les niveaux de la filière			X	
4 Renforcement des compétences des OP		X		
5 Formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Ce résultat comprend d'une part, des activités visant à renforcer la gestion et l'organisation de la filière, et d'autre part, des actions pour améliorer sa productivité.

L'amélioration des performances des organisations professionnelles agricoles et les compétences des agriculteurs adhérents, au travers d'un diagnostic organisationnel et de l'élaboration de modules pour l'organisation de formations continues des membres des OPA les rendront plus fonctionnelles.

Ces actions ont jusqu'à présent ciblé l'amont de la filière, le retard accusé au niveau de l'aval de la filière est dû au fait que:

- Le tissu associatif dans la zone d'action du projet est très jeune. Les Organisations professionnelles sont en création progressive. Seules 3 associations de développement et une coopérative existaient au démarrage du projet
- Le processus de création des organisations professionnelles agricoles (coopératives, GIE), condition préalable pour développer l'aval de la filière, est un processus long et exigeant (études techniques au préalable, plusieurs étapes, différents intervenants....)

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Les actions de production (plantation de vergers d'amandiers) ont été planifiées (DTF) dès la première année de démarrage du projet. D'où le besoin de travailler avec les Organisations Professionnelles existantes en vue de les appuyer pour évoluer en OPA
- La validation de la pertinence et des tdr de l'étude technico-économique par la DRAO a beaucoup tardé. Cette étude vient de commencer fin 2014 et a cartographié les grandes aires de production d'amandes. Des critères d'éligibilité ont été validés. La sélection des OPA et des sites d'implantation des unités de valorisation est en phase de démarrage
- Une perspective de synergie avec le projet FORAP Nord, mais aussi avec les établissements de formation s'avère incontournable. suite à la formation réalisée par le centre Izemmouren au profit d'Al Hoceima au profit d'un groupe d'agriculteurs sur les procédés des unités de concassage des amandiers renforcée par des visites de terrain de parcelles d'amandiers plantées avec l'appui du MCA et de la coopérative Louzaima assez avancée dans la valorisation des amandes, les participants-es ont exprimé un grand intérêt et besoin pour continuer le processus de formation. Dans ce sens, des premiers contacts sont pris avec le centre de formation de Taourirt (zone d'action du projet) pour mieux développer ce procédé.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3: La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui						
Indicateurs	Valeur de Baseline	Valeur année 2011	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2014	Cible finale 2017
Nombre de sessions de renforcements de compétences des services de proximité encadreurs de proximités (DPA, CCA, CR, ONGs)	0	1	2	7	2	15
Nombre de thèmes axés sur une approche « genre »	0	0	0	1	2	4
Cumul des actions d'appui à destination des bénéficiaires hommes/femmes	0	C=2 H=5 F=0	C=3 H=11 F=2	C=09 H=65 F=12	C=3 H=47 F=10	C=18 H=128 F=30

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Renforcement des compétences des services de proximité et autres acteurs d'appui (CT, CRA, DPA, DRA, CR, ONG,)	X+			
3 Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations de la filière				X

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les formations sur les Marchés publics (focus sur les changements apportés au code des marchés publics marocains en 2013) ont contribué à l'amélioration des compétences de gestion de l'équipe du projet (DRAO, DPAs d'Oujda et de Taourirt et CTB).

Le projet a développé son propre Cahier Spécial des Charges type et un Règlement de consultation type dans des délais optimisés.

Ces compétences de gestion sont appréciées dans le mode de gestion de Marchés Publics en cours qui se déroulent avec une grande fluidité.

D'autre part, les capacités techniques de l'équipe du projet (DPAs d'Oujda et de Taourirt et CTB) sont améliorées. L'équipe du projet maîtrise les bonnes pratiques de la culture. La revue à mi-parcours affirme cette déclaration.

Ces résultats sont le fruit de l'appui permanent du projet (formations techniques, voyages d'études, visites de pépinières, encadrement rapproché et le partage interne des compétences).

Si le projet dispose actuellement d'une équipe rodée qui a la maîtrise de l'amont de la filière, tout le défi l'attend pour le développement de l'aval de la filière.

Dans ce sens un besoin en appui pour les aspects commercialisation et marketing est planifié pour 2015.

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Pour cette fin, le CoPil N° 6 a pris la décision d'augmenter la ligne budgétaire liée au renforcement des compétences des acteurs et de prévoir un plan de formation additionnel.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie entre projets de coopération Belge, les acteurs de la DRAO, DPAs d'Oujda et de Taourirt vont bénéficier dans le cadre du programme Bourse, de formations complémentaires.

L'intégration entre le projet et réseaux de compétences, l'Observatoire Technico-Economique, la FPA et le CRP2 n'a pas été développée:

- Le Copil N°6 n'a pas validé la réalisation de PDGE amandier entre le projet et le CRP2. Ce dernier n'a pas été assez convaincant et il est resté généralisant dans sa proposition
- La création des réseaux de compétences relève d'une décision du MAPM pour que l'enseignement agricole soit en adéquation avec les attentes et les besoins du développement nouveaux du secteur agricole. A la fin de cette année, le MAPM est en phase de conduite d'étude pour évaluer la synergie entre les stratégies des différentes structures chargées de la formation et de la recherche
- L'observatoire technico-économique régional n'est toujours pas redynamisé
- La collaboration avec la FPA n'est pas une activité en soi. Les actions de formation des OP (A-02-04), des agriculteurs, fils et filles d'agriculteurs (A-02-05), recherche-action (A03-03) sont des actions à conduire en collaboration avec les FPA de la région de l'Oriental
- La recherche action sera développée à partir de 2015 en collaboration avec l'Office National du Conseil Agricole (ONCA). Les actions consistent à réaliser des séances de Formation et d'information des agriculteurs et/ ou producteurs (homme et femmes) sur *les bonnes pratiques de conduite de l'amandier à travers la mise en œuvre et le suivi des écoles aux champs (FFS)*.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4: Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale 2017
Nombre de séminaires et ateliers de capitalisation des leçons apprises et des enseignements tirés	n.a				1

2.6.1 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
3 Formulation des enseignements du projet et mise à disposition des acteurs et décideurs concernés		X		

Sur la base des propositions de la MTR, ce résultat se résume aux activités de formulation des enseignements du projet et leur diffusion. C'est ainsi que le projet est considéré par le MAPM comme un projet de référence pour le développement des filières.

La méthode d'approche est bonne et porteuse pour le développement de l'amont de la filière. Le projet a réussi à mutualiser entre les deux approches «participative» et «clé en main».

Le résultat de cette approche est la création d'un espace de collaboration positif et complémentaire où l'ensemble des intervenants (services de l'état, entrepreneurs, OPA, agriculteurs) agissent pour l'atteinte du même objectif bien que les intérêts sont divergents.

Le projet SIG est actuellement plus consistant permettant de matérialiser et capitaliser les réalisations physiques du PROFAO notamment les activités du Résultat 1. Cette faculté de gérer les données en SIG est le fruit du renforcement des capacités des divers intervenants dans le cadre du projet par l'appui d'AJs.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

A/ Progrès

Au cours de cet exercice, les efforts d'intégration du genre dans la filière se sont poursuivis par des actions spécifiques qui permettent aux femmes de:

- Accéder aux plantations; en dépit des difficultés d'identifier des femmes propriétaires de terres, les actions de mobilisation des femmes et des OP ont permis à des femmes de bénéficier du service offert par le projet, notamment la plantation d'amandier ce qui va contribuer à leur autonomie économique (une plus value sur des terres). Le fait que des femmes contractualisent (aussi limité que ce soit le nombre) est une « révolution » dans le monde rural (et en particulier dans l'Oriental- région très conservatrice) où le tutorat de l'HOMME est quasi-total. En outre, et vue l'engagement des femmes agricultrices, ces actions pilotes serviront de levier pour d'une part changer la perception du rôle de la femme dans la filière (surtout en amont) et amènerait à un changement des mentalités quant au contrôle des femmes de leur terres acquises par héritage
- Bénéficier d'actions de formations techniques et d'échange pour le développement de leur savoir sur la conduite de la culture et la valorisation de l'amande, le taux d'encadrement des femmes est passé de 0% en 2011, 18% en 2012 et 2013 à 21% en 2014
- Bénéficier d'un atelier de formation/mobilisation sur la participation de la femme dans la vie publique. L'objectif de l'atelier est de permettre aux femmes de prendre conscience de leurs potentialités, de développer leur confiance et estime de soi et d'acquérir les outils pour développer une conscience critique sur leur environnement Cet atelier organisé avec l'appui du British dans le cadre de son programme « Active Citizen »
- Profiter de la mobilisation des OP existantes sur les questions du genre lors de l'élaboration du plan d'action genre. Toutefois, c'est un tissu associatif émergent et il est nécessaire de renforcer davantage leurs compétences en matière de droits humains de de l'égalité des genres
- Saisir l'opportunité de l'appui à la création de coopératives « mixtes ». Il faut noter toutefois que les femmes étaient et sont toujours plus dans l'espace privé que dans l'espace public et le projet œuvre pour rendre les femmes plus actives dans les coopératives et associations ; leur accès aux plantations leur permettrait d'accéder aux OP

B/ Appréciations externes

Le PROFAO a fait l'objet cette année de l'Evaluation Genre et Développement dans la Coopération Belge » réalisée par S4 qui a fait qui se résume comme suit :

- La stratégie adoptée est une stratégie gendermainstreaming avec des actions spécifiques
- Le projet dispose des indicateurs genre spécifiques qui ont été ajoutés après le démarrage du programme mais elles n'ont pas le même poids que d'autres plus techniques (nombre de plants, de trous, ...); l'aspect technique reste prépondérant

- Le renforcement des connaissances des agents de terrain par l'approche genre avec l'appui de la CTT Genre
- Les options à prendre pour l'installation des unités de transformation sont à l'étude et l'intérêt des femmes est un facteur qui sera pris en considération
- La participation des femmes dans les associations est encore faible. L'association d'Ain Sfa reste un cas isolé.
 - Les femmes (sans mari actif) ont compris qu'elles sont capables de travailler la terre – elles sont fières de pouvoir subvenir à leurs propres besoins de tenir les rênes de la famille. Celles mariées sont moins présentes physiquement
 - Les femmes sortent plus, ne se cachent pas, elles peuvent voyager, connaître d'autres expériences
- La nécessité de conduire davantage d'action envers les femmes pour leur empowerment
- La recommandation d'inclure dans les programmes futurs un résultat p/r à la dimension genre ;
- Le constat qu'après 1 à 1,5 an le programme dispose d'une démarche pour contribuer à l'ancrage de la dimension genre dans le programme en cours et auprès des partenaires locaux du programme. Toutefois, pour contribuer à la durabilité du processus :
 - Se greffer davantage sur les actions principales du programme.
 - Poursuivre l'analyse de la motivation, des moyens et des opportunités pour contribuer à l'égalité/équité entre H/F.
 - S'assurer d'un suivi à plusieurs niveaux (projet, groupes cibles, institutionnel)
- Prévoir dans tous les programmes un point focal genre pour veiller au processus d'intégration du genre dans les organisations et dans le programme et au processus d'appropriation et d'ancrage
- Prévoir un accompagnement adapté pour tous les acteurs concernés sur le genre pour que la compréhension et la motivation soient renforcées au niveau des décideurs et des agents d'accompagnement des projet/programmes : les élus/élues, les fonctionnaires, les membres des associations/ONG, syndicalistes. Prévoir un accompagnement et un appui de proximité aux équipes locales, pour qui, les aspects techniques priment sur les aspects genre

C/ Synergies avec le programme Bourses

Dans le cadre du programme Bourse, des formations sur les questions de l'égalité de genre sont inscrites dans le plan de renforcement des capacités de la DRAO, DPA d'Oujda et de Taourirt ce qui permettrait de disposer de ressources humaines qualifiées qui pourraient assurer la durabilité des actions entreprises dans le cadre des programmes. En outre, un plan de formation spécifique genre avec le MAPM et la DGCL permettrait de renforcer les OP et les communes ce qui aura des retombées positives sur le projet en matière d'ancrage des questions de genre.

D/ Compétences développées

L'équipe du projet a pu bénéficier de formations sur les questions de l'égalité : atelier sur la participation de la femme dans la vie publique, l'analyse genre de la chaîne de valeur, l'outil gender budget Scan. En outre, et dans le cadre de la collaboration avec la GIZ-Programme Econowin, la Direction du projet a assisté à un atelier régional sur l'analyse genre de la chaîne de valeur organisé en Tunisie.

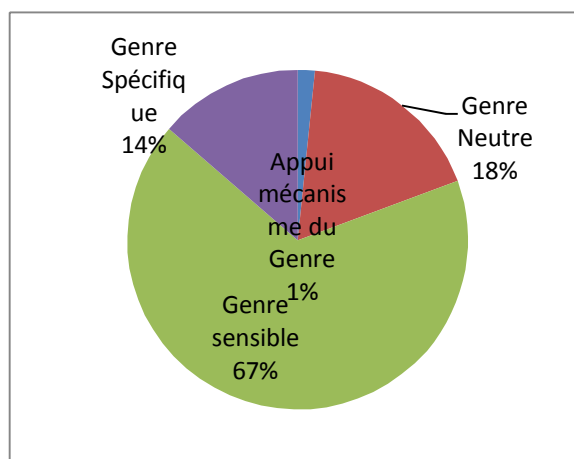
Ces actions ont permis aux membres de l'équipe d'échanger sur les approches du genre dans les chaînes de valeurs et d'identifier des solutions innovantes et de développer des mesures adéquates afin de permettre aux femmes de bénéficier des prestations des projets (quotas, discrimination positive pour la participation des femmes au voyages d'échanges et aux formations, Valorisation de la contribution des femmes (médias, autorités locales,...

D/ Analyse genre du budget

L'analyse genre du PROFAO pour l'année 2014 démontre une prise en compte systématique de l'approche dans la planification et la mise en œuvre des actions. Dans ce sens, des actions spécifiques au genre sont de plus en plus présentes (augmentation de 14% par rapport à l'année précédente).

Ceci se traduit par la mise en œuvre d'action de renforcement des compétences des femmes agricultrices (résultat 2) et par l'augmentation des investissements directs du projet au profit des femmes (résultat 1). Le tableau ci-après récapitule la répartition du budget selon l'analyse genre:

	Montant en Euro
Appui mécanisme du Genre	126 000
Genre Neutre	1 420 361
Genre sensible	5 360 714
Genre Spécifique	1 092 925
Total	8 000 000



L'analyse du tableau ci-dessus montre qu'une grande partie du budget est sensible au genre (67%). Cela représente une opportunité à l'équipe du projet pour développer des actions spécifiques genre dans la planification future.

2.7.2 Environnement

L'intégration environnementale a concerné la prise en compte de la majorité des risques d'impacts négatifs potentiels sur les trois milieux (physique, biologique et humain) de l'environnement. Ainsi, un certain nombre de ces risques ont pu être éliminés par des mesures concrètes mis en œuvre a priori par l'équipe du projet alors que d'autres risques plus complexes ont fait l'objet de mesures d'atténuation selon les moyens et les délais disponibles.

A fin 2014, l'état d'avancement de l'intégration environnementale se présente comme suit:

- Un Plan d'Action Environnementale spécifique « PAE-PROFAO » a été élaboré selon les étapes de la méthodologie d'approche (analyse du DTF, enquêtes et prospections

des périmètres, exploitation de l'Evaluations Environnementale Stratégique (EES) du PMV et d'un certain nombre de rapports des Etudes d'Impacts sur l'Environnement (EIE) réalisés par d'autres bailleurs (AFD, BM,...) pour des projets piliers II similaires, etc.). Le PAE est toujours en phase de négociation pour validation avec par les parties prenantes du projet (CTB, DPA, DRA, ADA...)

- Malgré la complexité de certains enjeux environnementaux comme « l'identification des bénéficiaires » et « la rareté de l'eau », la mise en œuvre du PAE (bien qu'il soit non encore validé) a pu se concrétiser grâce notamment à la disponibilité et à l'expérience des membres de l'équipe qui maîtrisent non seulement les enjeux techniques mais surtout les enjeux sociaux au niveau de leurs périmètres
- Plusieurs mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs ont été mise en œuvre, d'autres sont en cours de réalisation ou d'expérimentation. On peut citer à titre d'exemple:

Exemples de risques	Exemples de mesures concrétisées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques de politisation du projet , risques d'exclusion des groupes sociaux défavorisés et vulnérables (femmes et jeunes) ; risques de récupération du projet par certaines OP existantes qui refusent de faire adhérer de nouveaux agriculteurs bénéficiaires, risques de défaillances organisationnelles, managériales, techniques et économiques des OP, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation et réadaptation régulières des critères d'éligibilité, larges campagnes, d'informations de formations et de sensibilisations pour la mise à niveau des différents acteurs concernés dont les bénéficiaires et leurs OP, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques de diminution ou d'épuisement des ressources en eaux (superficielles et souterraines) nécessaires pour les irrigations d'appoints 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation de la taille et de l'orientation des cuvettes des ouvrages de collecte des eaux pluviales (cuvettes,...), maîtrise des opérations de travail du sol, etc.

Malgré que l'adoption des mesures d'atténuation (qui est un travail de longue haleine) ne peut se réaliser que progressivement, les résultats obtenus permettent de noter une nette amélioration de la situation. Les leçons apprises au niveau des périmètres précédents sont automatiquement et immédiatement capitalisées pour les nouveaux périmètres.

Des leçons et des enseignements méritent d'être rapportées parce qu'ils sont largement capitalisables non seulement au niveau des nouveaux périmètres restant à réaliser mais aussi au niveau des projets similaires PMVPII

2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	S
Insuffisantes capacités d'ingénierie sociale, de mise en relief des enjeux participatifs et de négociation des équipes de terrain	Formulation et suivi du projet	DEV	Low	Medium	Low Risk	Recruter un expert ayant des compétences en matière de la valorisation de filière	CTB	Q2 2015	Les tdr ne sont pas encore rédigés par le projet. Le projet exprime le besoin de BSP pour l'appui à l'identification des besoins	En
Négligence des questions pratiques ayant trait à l'organisation fonctionnelle des OP	Formulation et suivi du projet	DEV	Low	Medium	Low Risk	Elaborer une Convention avec l'ONCA pour l'appui à l'encadrement et au conseil agricole	DPA Oujda	Q1 2015	Convention en cours de finalisation pour soumettre à la signature	En
Négligence des questions pratiques ayant trait à l'organisation fonctionnelle des OP	Formulation et suivi du projet	DEV	Low	Medium	Low Risk	Appuyer les agriculteurs et les ONG ayant la volonté de créer des coopératives agricoles	DPAs	Q1 2015	5 Coopératives sont en phase finale de création	En
Faible gouvernance des OP impliquées dans le projet	Suivi du projet	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Prévoir des articles dans les conventions avec les OP permettant au projet d'intervenir en cas de constat de dysfonctionnement et de défaillance de l'OP	DPA Oujda	Q2 2015	Convention type sera élaboré en phase 3 de l'étude technico-économique	En
Concurrence accrue de l'amande importée et un marché de l'amande pas assez porteur	Etude technico-économique	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Cibler le rapport qualité prix des amandes produites et augmenter la concurrence de ses amandes. Penser aussi à la diversification des produits selon les exigences du marché	DRAO/ADA	Q4 2017	Les techniques de production sont en amélioration par le projet: choix variétal, rendement/arbre	En
Installation des vergers en dehors de leurs aires agro-écologiques exemple de la CR Mestferki et Ras Asfour	Formulation et suivi du projet	OPS	Low	Medium	Low Risk	Cibler les parcelles et bénéficiaires regroupement plus de chances de réussites	DP/DPA	Q4 2017	suivi rapproché des conditions d'évolution des plantations dans ces zones	En
La non maîtrise des techniques de suivi et d'évaluation par les cadres en charge du système	MTR	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Elaborer et réaliser un plan de formation relatif aux nouvelles méthodes de suivi & évaluation au profit des acteurs du système	DRAO	Q4 2015	Prévoir un plan de formation des personnes à charge du suivi évaluation:	En
La non maîtrise des techniques de suivi et d'évaluation par les cadres en charge du système	MTR	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Conduire une réunion avec l'ADA pour statuer sur le point focal suivi évaluation et identifier le lien avec le système suivi &évaluation de l'ADA	DRAO	Q1 2015		Nou
Le projet risque d'être manipulé par des OP et/ou des élus pour des fins électorales prochaines	Suivi du projet	FIN	Low	Medium	Low Risk	Finaliser le choix des OP et bénéficiaires avant la période électorale	DP	Q1 2015	La liste des bénéficiaires est arrêtée. La délimitation va démarrer en février et sera terminer avant la campagne électorale	En
La durabilité des actions risque d'être compromise en l'absence de l'engagement de la DRAO										

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Pas d'orientations stratégiques majeures au cours de la période sous-revue. L'accent a été mis sur la collaboration étroite avec les acteurs, depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Les priorités ont également concernés le renforcement de la maîtrise de l'amont de la filière (techniques de production) et la mise en place des mécanismes adéquats pour le démarrage de l'appui à l'aval de la filière (valorisation). Elles sont relatives:

- à la révision du cadre logique suite aux recommandations de la TR
- à la maîtrise d'une méthodologie de plantation d'amandier qui a fait ses preuves: mariage entre l'approche « clé en main » et l'approche participative
- à la diffusion des pratiques techniques à haute valeur ajoutée auprès des agriculteurs
- à l'encadrement technique rapproché; appui de l'ONCA
- à la mise en place de mécanismes d'appropriation des investissements du projet. Prise en charge des travaux d'entretien après projet par les agriculteurs au sein des vergers remis
- à l'amélioration des Compétences en gestion des marchés Publics: délais optimisés
- au renforcement de la collaboration entre les différents partenaires du secteur
- à la mise en place de mesures pour l'intégration des femmes dans la filière (Quota pour les plantations, ... mesure de discrimination positives pour la participation des femmes aux voyages d'échange, formation empowerment,....

3.2 Recommandations

Pas de recommandations spécifiques à formuler étant donné que le dernier CoPil a lieu le 11 décembre 2014. L'ensemble des recommandations sont reprises dans les décisions du CoPil 6.

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
L'opportunité de visite des expériences de terrain par les acteurs au niveau central facilité les échanges et l'appropriation des expériences L'implication	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (intervention, Représentation, département du siège de la CTB, département du partenaire...).
L'appropriation des investissements par les bénéficiaires ne peut être acquise que par la démonstration de l'intérêt économique palpable en cours d'exécution. Le montage du projet sur une durée de 7 ans (en comparaison avec d'autres projets du PMV limités souvent à deux ans) permet aux agriculteurs d'apprécier les résultats et au projet d'avoir plus de fiabilité afin de les accompagner dans le processus de prise en charge de leurs propres parcelles jusqu'à la première entrée en production	Formulation, CTB, MAPM, DGD

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE: note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			

	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?					
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			
3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale		A B C D			
			X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE: le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
X	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source*	Acteur	Action(s)	Resp	Dead line	Avancement	Statut
1	Mettre en place des outils de suivi du budget; tableau de bord conjoint	avr-12	Copil 2	MAPB/ DB/ CTB	Une commission CTB/DB/DF et ADA doit se réunir pour faire une proposition au prochain CoPil	Membres du CoPil	Q4 2012	Non réalisée. La Direction du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances a exprimé son désaccord au 3 ^{ème} CoPil	Ouvert
2	Lancer les appels d'offres concernant les travaux de plantation des superficies restantes pour l'achèvement du programme (2050) en 2015	mars-14	Copil 5	DP & DPA	Le lancement des DAO va démarrer en février 2015	DPA d'Oujda	Q1 2015	En cours	Ouvert
3	Orienter l'AT perlée prévue dans le cadre du programme vers les aspects qui concernent la valorisation	mars-14	Copil 5	DP/CTB/ ADA/DRA	La DP propose la tenue d'une réunion entre les représentants des membres du CoPil	CTB	Q22015	Le projet a exprimé le besoin en BSP pour l'appui à l'identification des besoins	Ouvert
4	Valider les propositions de changement de budget et activités du projet tels que présentés dans le tableau en annexe	déc-14	Copil 6	DP	Mettre en œuvre le projet selon le nouveau cadre logique et dans la limite du nouveau budget	CoPil	Q1 2015	Le nouveau cadre logique est élaboré Les modifications de budget sont intégrées dans le suivi budgétaire du projet	Terminé
5	Valider le plan d'action 2015 du projet	déc-14	Copil 6	DP	Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015	DRAO	Q1 2015	Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015	Terminé
6	Entériner le principe de collaboration avec l'ONCA: i) Elaborer une convention de partenariat avec l'ONCA dans le cadre du projet. ii) Basculer la ligne budgétaire afférente à cette convention de la cogestion vers la régie iii) Elaborer un plan de formation des agriculteurs en collaboration avec l'ONCA dans le cadre de cette convention	déc-14	Copil 6	DP	Signer la convention de partenariat entre CTB & DPA Oujda 'une part et l'ONCA d'autre part	CTB	Q1 2015	La convention avec l'ONCA est en phase de préparation	Ouvert
7	Organiser un atelier sur la gestion des GIE en 2015	déc-14	Copil 6	DP		ADA	Q2 2015		Nouveau
8	Inviter l'ONCA au Prochain COPIL	déc-14	Copil 6	DRAO		CoPil	Q22015		Nouveau

4.3 Cadre logique mis à jour suite à la MTR

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Impact Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental				
Outcome	La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées	<ol style="list-style-type: none"> 1. La production des amandes des nouveaux vergers est estimée \pm 2kg/arbre en coques 2. Le nombre de coopératives/associations actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet 3. Proportion de la production valorisée (existants et nouveaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité du projet et Fiches de suivi technique • Rapports des réunions du CTS et du Comité de Pilotage et des évaluations • Enquêtes ou entretiens réalisés par le projet • Documents de suivi financier et administratif • Demandes formulées par les agriculteurs après intervention du projet 	<p>Les acteurs locaux (Institutionnels, OPA, Agriculteurs bénéficiaires) s'impliquent dans les activités et s'approprient les acquis du projet</p> <p>Le prix de revient de la valorisation des amandes sera diminué vu la performance des unités de valorisation par rapport aux méthodes déjà employées</p>
Output 1	Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 4. Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers 5. Nombre de bénéficiaires hommes et femmes 6. Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté supérieur ou égal à 90% 7. Coût direct du plant réussi 8. Les impluviums sont régulièrement confectionnés par les bénéficiaires chaque fois qu'ils auront été détruits 	<ul style="list-style-type: none"> • BLS, Fiches de suivi technique, rapports d'évaluation, Enquêtes ou entretiens réalisés par le projet • Documents de suivi financier et administratif • Evaluations externes • Plan d'Actions Environnementales (PAE) • Plan d'Action Genre (PAG) • les listes des bénéficiaires • Suivi régulier sur les périmètres 	<p>Les conditions climatiques ne s'aggravent pas davantage que prévu</p> <p>L'ensemble des acteurs adoptent le PAE et contribuent à la concrétisation des mesures d'atténuation des impacts négatifs identifiés</p> <p>L'ensemble des acteurs s'approprient la démarche genre et s'engagent à prendre en considération l'égalité des sexes dans la mise en œuvre de toutes les activités et du projet</p>
Output 2	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	<ol style="list-style-type: none"> 9. Nombre de coopératives créées pour la gestion des unités de valorisation 10. Nombre de voyages d'étude et d'échange organisés et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés 11. Nombre de sessions de formation organisées et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés 12. Nature des procédés de transformation/ conditionnement retenus 13. Evolution des prix de vente à la ferme après l'installation des unités de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • les DA complets des coopératives • liste des membres des conseils admin des coopératives • listes des participants et le suivi sur le terrain • résultat de l'étude technico économique • résultat de l'étude technico économique 	<p>La pérennité des structures supportées par le projet (petites exploitations, groupements d'agriculteurs, conditionneurs/transformateurs) n'est pas compromise par des changements structurels extra filière (sectoriels ou supra sectoriels)</p>
Output 3	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui	<ol style="list-style-type: none"> 14. Nombre de sessions de renforcements de compétences des services de proximité encadreurs de proximités (DPA, CCA, CR, ONGs) 15. Nombre de thèmes axés sur une approche «genre» 16. Cumul des actions d'appui à destination des bénéficiaires hommes/femmes 		
Output 4	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV	<ol style="list-style-type: none"> 17. Nombre de séminaires et ateliers de capitalisation des leçons apprises et des enseignements tirés 		

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui sur base de la MTR
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Octobre 2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q4-2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	OPS 10- S. COPPIETERS/ avil2014

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (31 décembre 2014) »

Des changements budgétaires importants ont survenu en fin d'année 2014 suite à la validation par le 6^{ème} CoPil. Le grand paquet du budget restant a été mis sur partie liée à la valorisation de la filière.

Le tableau ci-dessus reprend les principaux changements:

	Activités	Mode de gestion	Budget prévu par DTF (€)	Budget après modification (€)
Résultat 1: Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre	Etablissement de la ligne de base	-		
	Identification progressive des bénéficiaires et sites nouveaux vergers	Cogestion	15 000	0
	Installation de nouveaux vergers d'amandier	Cogestion	5 248 714	5 248 714
	Réalisation des aménagements de CES			
Total résultat 1			5 263 714	5 248 714
Résultat 2: la filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	Expertise d'accompagnement technico-économique de la mise en place des unités de transformation/valorisation	Cogestion	87 500	87 500
	Réalisation d'unités de transformation /conditionnement	Cogestion	450 000	767 925
	Création d'OP à tous les niveaux de la filière	-	0	0
	Renforcement des compétences techniques et de gestion d'OP	Régie	75 000	75 000
	Formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs	Régie	60 000	60 000
Total résultat 2			672 500	990 425
Résultat 3: La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui	Renforcement des compétences des services de proximité et autres acteurs: DRA, DPAs CCA	Régie	106 000	126 000
	Intégration opérationnelle entre le projet et les Réseaux de Compétences, l'Observatoire Technico-Economique, CRP2...	Cogestion	25 000	0
	Développement d'un programme de recherche-action	Régie	100 000	100 000
Total résultat 3			231 000	226 000
Résultat 4: la filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi de données	Cogestion	15 000	0
	Etablissement de référentiel technico-économiques adaptés par	Cogestion	35 000	0
	Formulation d'enseignements "transversaux" à capitaliser et diffuser	Cogestion	35 000	35 000
Total résultat 4			85 000	35 000
Moyens généraux	Frais de personnel	Régie	1 166 500	1 126 500
	Investissements	Régie	80 020	80 020
	Frais de fonctionnement	Régie	112 360	112 360
	Audit et Suivi et Evaluation	Régie	104 000	124 000
Total Moyens Généraux			1 462 880	1 442 880
Reserve budgétaire	Reserve budgétaire cogestion	Cogestion	227 925	0
	Reserve budgétaire régie	Régie	56 981	56 981
Total réserve budgétaire			284 906	56 981
Total			8 000 000	8 000 000

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

Project Title : **Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental**
 Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2014
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2013	2014				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4					
A LA FILIÈRE DES AMANDIERS												
		6.300.138,77	854.855,86	162.737,13	185.137,96	157.640,38	308.145,93	1.441.881,41	2.290.687,37	4.203.451,00	35%	
01	Une stratégie d'extension	5.248.713,84	730.426,58	141.385,17	181.874,78	157.667,85	301.330,11	1.412.287,91	2.142.714,47	3.105.999,37	41%	
01	Etudes préliminaires	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
02	Identification progressive	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Installation de nouveaux	COGEST	3.973.308,44	730.426,58	126.875,17	113.086,78	150.426,85	768.932,74	1.159.321,54	1.869.748,19	2.083.563,34	48%
04	Réalisation des	COGEST	1.275.405,40	0,00	14.490,00	68.788,00	7.241,00	162.447,37	252.968,37	252.968,37	1.022.439,03	20%
02	La filière est plus productive	996.424,93	30.157,73	4.078,44	3.263,18	172,53	3.049,84	10.563,99	40.721,73	949.703,20	4%	
01	Expertise	COGEST	87.500,00	0,00					0,00	87.500,00	0%	
02	Réalisation d'au moins 15	COGEST	767.924,93	0,00					0,00	767.924,93	0%	
03	Création des organisations	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
04	Renforcement des	REGIE	75.000,00	19.774,30	1.004,86	118,47		3.049,84	4.173,17	23.947,47	51.052,53	32%
05	Formation des agriculteurs	REGIE	60.000,00	10.383,43	3.073,58	3.144,72	172,53		6.390,80	16.774,26	43.225,74	28%
03	La filière est mieux	226.000,00	94.221,57	17.293,53				1.735,97	19.029,50	113.251,07	112.748,90	50%
01	Renforcement des	REGIE	126.000,00	94.221,57	17.293,53			1.735,97	19.029,50	113.251,07	12.748,90	90%
02	Intégration opérationnelle	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Développement d'un	Deleted	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
04	Développement d'un	REGIE	198.000,00	0,00					0,00	100.000,00	0%	
04	Les enseignements	35.000,00	0,00						0,00	35.000,00	0%	
	REGIE	1.860.861,23	798.061,26	81.754,65	55.891,72	43.256,20	56.468,75	237.181,31	937.242,58	923.618,65	60,00	
	COGEST	6.139.138,77	738.426,56	141.385,17	181.874,78	157.667,85	301.330,11	1.412.287,91	2.142.714,47	3.996.424,30	35,00	
	TOTAL	8.000.000,00	1.430.487,82	223.129,82	237.566,50	200.924,05	367.848,86	1.649.469,22	3.079.957,05	4.300.942,95	36,00	

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

Project Title : **Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental**
 Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2014
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2013	2014				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4					
01	Mise en place d'un dispositif	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
02	Etablissement de	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Formulation des	COGEST	35.000,00	0,00					0,00	35.000,00	0%	
K Réserve budgétaire (MAX)												
01	Réserve budgétaire	56.981,23	0,00						0,00	56.981,23	0%	
01	Réserve budgétaire	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
02	Réserve budgétaire REGIE	REGIE	56.981,23	0,00					0,00	56.981,23	0%	
Z MOUVES GÉNÉRAUX												
		1.142.880,00	575.691,96	60.382,89	12.429,54	43.083,66	51.682,93	207.587,82	783.268,78	659.610,22	58%	
01	Frais de personnel	1.126.500,00	410.000,25	56.005,92	44.071,31	34.081,48	45.028,77	179.185,48	589.185,73	537.314,27	52%	
01	Assistance technique	REGIE	484.000,00	160.617,83	8.598,55	7.883,46	10.985,51	12.925,88	40.591,41	201.009,24	282.960,76	42%
02	Directeur national	REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Equipe finance et	REGIE	127.500,00	51.653,68	4.741,31	4.884,25	5.129,20	7.204,44	21.958,21	73.612,89	53.887,11	58%
04	Equipe technique	REGIE	425.000,00	148.555,54	19.271,33	15.736,40	16.277,48	24.896,44	76.181,65	224.737,19	200.262,81	53%
05	Autres frais de personnel	REGIE	90.000,00	49.173,20	23.398,73	15.567,20	1.689,28		40.833,21	89.826,41	173,59	100%
02	Investissements	90.020,00	77.873,01		89,40	1.094,35	183,31	1.357,06	79.230,67	789,93	99%	
01	Véhicules	REGIE	65.000,00	65.433,29					66.433,29	-433,29	101%	
02	Equipe bureau	REGIE	5.686,00	3.105,29		89,40	1.094,35	183,31	4.462,35	1.223,65	79%	
03	Equipe IT	REGIE	9.334,00	9.334,43					9.334,43	-43	100%	
	REGIE	1.860.861,23	798.061,26	81.754,65	55.891,72	43.256,20	56.468,75	237.181,31	937.242,58	923.618,65	60,00	
	COGEST	6.139.138,77	738.426,56	141.385,17	181.874,78	157.667,85	301.330,11	1.412.287,91	2.142.714,47	3.996.424,30	35,00	
	TOTAL	8.000.000,00	1.430.487,82	223.129,82	237.566,50	200.924,05	367.848,86	1.649.469,22	3.079.957,05	4.300.942,95	36,00	

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

Project Title :	Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental		
Budget Version :	D01	Year to month : 31/12/2014	
Currency :	EUR		
YIM :	Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing		

Status	Fin Mode	Amount	2013	2014				Total	Total Exp	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
03 Frais de fonctionnement		112,360,00	48,580,13	3,990,02	6,485,06	4,800,36	6,240,20	21,516,24	78,096,37	42,263,63	62%
01 Loyer du bureau et frais de	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Frais de maintenance	REGIE	2,600,00	510,63				90,00	90,00	600,83	1,999,17	23%
03 Frais de fonctionnement	REGIE	64,960,00	26,053,15	1,787,90	4,768,00	2,136,53	3,100,70	11,803,13	37,866,26	27,103,72	58%
04 Télécommunications	REGIE	14,700,00	8,994,79	1,581,61	954,30	590,06	1,112,72	4,245,57	13,240,36	1,459,64	90%
05 Fournitures de bureau	REGIE	7,260,00	3,887,96	276,32	143,05		178,96	598,33	4,486,29	2,713,71	62%
06 Missions	REGIE	16,800,00	3,464,32	245,83	410,53	2,044,86	1,592,84	4,294,07	7,758,39	9,041,61	46%
07 Frais de communication	REGIE	4,000,00	3,675,10		155,55			155,55	4,830,65	-30,65	101%
08 Autres frais de	REGIE	2,100,00	1,793,88	88,95	53,55	22,10	164,96	329,50	2,123,57	-23,57	101%
04 Audit et Suivi et Evaluation		124,000,00	39,809,97	396,15	1,782,77	3,117,46	232,65	5,529,04	45,339,61	78,660,99	37%
01 Frais de suivi et évaluation	REGIE	92,000,00	29,845,68		945,65	532,52		1,478,18	31,323,84	60,676,16	34%
02 Audit	REGIE	10,000,00	1,935,55			2,107,92		2,107,92	4,943,47	5,956,53	40%
03 Backstopping Rabat	REGIE	12,000,00	6,908,65	396,15				628,80	7,537,65	4,462,35	63%
04 Backstopping Bruxelles	REGIE	10,000,00	1,119,91		837,12	477,02		1,314,14	2,434,05	7,565,95	24%
99 Conversion rate adjustment		0,00	-581,40						-581,40	581,40	7%
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	-581,40						-581,40	581,40	7%
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%

REGIE	1,860,861,23	700,061,26	81,764,65	55,691,72	43,256,26	56,468,75	237,181,31	937,240,58	923,618,65	66,00
COGEST	6,139,138,77	736,426,56	141,385,17	181,874,78	157,667,85	931,380,11	1,412,287,91	2,142,714,47	3,996,424,30	35,00
TOTAL	8,000,000,00	1,436,487,82	223,149,82	237,566,50	200,924,05	987,848,86	1,649,469,22	3,079,955,05	4,920,042,95	38,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911 Printed on 10/02/2015

Page: 3

4.6 Ressources en termes de communication

L'un des points à améliorer encore par le projet est la communication aussi bien interne qu'externe.

Communication interne

Des améliorations de communication entre les différentes parties prenantes du projet (DPA, CTB, DRA, ADA) ont été nettement constatées au cours de l'année 2014. Ceci a eu de part un impact positif sur l'avancement de l'exécution du projet et sur l'environnement de collaboration et de mise en œuvre du projet.

Communication externe

Avec les acteurs du projet

L'équipe du projet a fourni des efforts colossaux pour créer un champ de dialogue et de communication positive et confiantes avec un ensemble d'acteurs du projet (Autorité locale, élus, agriculteurs, associations, prestataires de services...). Les premiers résultats positifs des investissements du projet ont beaucoup influencé ce champ et ont poussé d'autres à y adhérer. Le projet a repris le dialogue positif avec les associations actives dans les Communes rurales de Ras Asfour et Labsara (sources de réclamations et plaintes). Par conséquent, la collaboration a été reprise entre le projet et ces associations.

Communication vers le public

L'ADA a réalisé au cours de cette année un reportage sur les produits de terroirs au Maroc. Les amandiers de l'Oriental ont été retenus. Les champs et femmes bénéficiaires du projet ont fait l'objet de ce reportage :

Réalisations PMV 2014.VOB

Deux évènements d'inauguration par le Wali d'Oujda et par le Gouverneur de Taourirt ont fait l'objet de plusieurs articles dans la presse nationale, la presse électronique nationale mais aussi dans la chaîne télévisée nationale marocaine :

http://www.2m.ma/Infos/node_3767/2014/node_89757/17